

Déclaration des organisations de la société civile à l'occasion de la commémoration du quatrième anniversaire du début de la lutte pour la légalité constitutionnelle.

Suite à l'appel du Mouvement citoyen « Halte au troisième mandat » lancé en janvier 2015, des centaines de milliers de burundais ont activement participé à la lutte pour la légalité constitutionnelle dont une des actions furent des manifestations pacifiques qui ont commencé le 26 avril 2015 et ont duré deux mois.

Les organisations de la société civile saluent la bravoure, l'abnégation, la solidarité et la détermination des burundais épris de paix, de l'Etat de droit et de la liberté. Nous rendons particulièrement hommage à ces femmes, aux jeunes filles et aux jeunes qui ont bravé le gaz lacrymogène et les balles réelles pour défendre ce qui est le plus cher à savoir la patrie où chacun peut jouir de ses droits et libertés en toute dignité.

Les quatre années de crise ont entamé le fondement de la société burundaise. Le tissu social du Burundi est déchiré et la population vit dans une peur permanente, prise en otage par un régime qui règne par la terreur, la division et le pillage, se rendant particulièrement coupable de multiples violations des droits de l'homme dont des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, tortures et autres peines ou traitement cruels inhumains ou dégradants, détentions arbitraires et violences sexuelles.

Nous exprimons notre sympathie et notre solidarité aux familles des victimes, ceux qui ont perdu les leurs, ceux dont des membres ont été portés disparus, les femmes et filles victimes de viol et d'autres violences sexuelles et basées sur le genre, les milliers de prisonniers politiques injustement incarcérés, les centaines de milliers de réfugiés et de déplacés internes régulièrement cibles d'actes de persécution variés, les milliers de burundais sous le poids du rançonnage et de la terreur qui ont perdu l'espoir d'un lendemain meilleur.

Au cours de cette période, plusieurs tentatives de recherche de solution au conflit burundais ont été initiées mais n'ont pas abouti, en raison d'une part de la récalcitrante et du déni du gouvernement burundais qui ne cesse d'affirmer que tout va bien et que la sécurité règne sur tout le territoire, de son refus d'adhérer à la voie pacifique de résolution du conflit ; et d'autre part, le manque d'engagement, de professionnalisme et d'impartialité de la médiation sous régionale.

La présente commémoration est organisée au moment où le gouvernement du Burundi organise une autre mascarade électorale en procédant par des moyens illégaux et illégitimes ; notamment l'exigence des contributions forcées et la persécution des opposants politiques.

L'espace politique et civique est totalement verrouillé suite à la destruction, l'interdiction et la fermeture des médias ainsi que la radiation, la suspension et la déstabilisation des partis politiques et des organisations de la société civile.

Compte tenu de ce qui précède, les organisations de la société civile :

-Réaffirment leur détermination à poursuivre la lutte pour la légalité constitutionnelle, le retour à l'état de droit et la démocratie au Burundi ;

-Réaffirment en outre leur engagement à contribuer à la lutte contre l'impunité et à la recherche de la vérité ;

-Réitèrent leur solidarité envers toutes les victimes de la crise et s'engagent à poursuivre la lutte contre l'impunité et à contribuer à la recherche de la vérité sur les crimes commis par les tenants du régime tortionnaire en place ;

-Dénoncent toute démarche visant à diluer la lutte pour la légalité constitutionnelle notamment en adhérant à la constitution de 2018 ;

-Dénoncent la persécution des défenseurs des droits de l'homme dont Germain Rukuki et Nestor Nibitanga illégalement détenus et condamnés à de lourdes peines, en raison de leur appartenance aux organisations de défense des droits humains ;

-Dénoncent avec fermeté le discours de la haine et l'incitation à la violence véhiculés et propagés par les autorités politiques, administratives et policières du pays

-Appellent les organisations politiques victimes de la persécution et l'intolérance politique à briser le silence pour protéger leurs membres ;

-Se désolidarisent de toute personne ou toute organisation nationale ou internationale dont les actions tendent à légitimer le prétendu processus électoral organisé dans le crime et le sang, dans un climat de terreur éhontée et d'exclusion insensée, et ce en violation flagrante de la Constitution votée par le peuple en mars 2005 ;

-Lancent un appel vibrant à la Communauté internationale, notamment l'Union Africaine et les Nations Unies afin qu'elles constatent l'échec de la Communauté de l'Afrique de l'Est et reprennent en main le processus de recherche d'une voie pacifique de résolution de la crise du Burundi afin d'aider véritablement à trouver une solution rapide, pacifique et inclusive.

Fait le 26 avril 2019,

Les organisations signataires

1. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture(ACAT-Burundi)
2. Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues(APRODH)
3. Association des Journalistes Burundais en Exil(AJBE)
4. Coalition Burundaise pour la CPI (CB-CPI)
5. Coalition burundaise des défenseurs des droits de l'homme(CBBDH)
6. Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)
7. Collectif des Avocats des Victimes des crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB) ;
8. Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE)
9. Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC)
10. Groupe de Recherche et d'Appui au Développement des Initiatives Démocratiques (GRADIS)
11. Ligue ITEKA
- 12.Mouvement des Femmes et des Filles pour la Paix et la Sécurité (MFPPS)
13. Réseau des Citoyens Probes (RCP)
14. SOS-Torture Burundi
15. Union Burundaise des Journalistes (UBJ)